

Jean-Paul Oury, encore un à inscrire au tableau des Négationnistes

Merci à : angelo.m

"Tribune libre"

"Principe de précaution : le dangereux super-pouvoir des lanceurs d'alerte"

auteur : **Jean-Paul Oury** docteur en histoire des sciences et technologie

voici qui est l'auteur :

<https://fr.linkedin.com/in/jean-paul-oury-a37a0b6>

<http://fr.viadeo.com/fr/profile/jean-paul.oury1>

Jean-Paul Oury

- Owner, Public Affair, Digital strategy, contents and Influence - PhD -

Région de Paris , France

Relations publiques et communication

"S'est intéressé très tôt au secteur du digital et aux réseaux sociaux (première campagne digitale en 2005). Exerce depuis en sous-traitant d'agences de communication (a longtemps collaboré avec l'Agence Image et Stratégie), de cabinets conseil et en direct pour de nombreux clients francophones en France, en Suisse et en Belgique. Compte parmi ses références des grands comptes tels que Bouygues, Bouygues Telecom, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, la CGPME, la BPCE, la Poste, le MEDEF, le Crédit Agricole, le Groupe Vitalia, RTE, DHL,..."

"Expertise : la communication corporate et les "sujets de société" (OGM, Huile de palme, Nucléaire, Antennes relais, Transformation du service public, Nouvelle économie, les brevets, l'innovation technologiques, Théorie de la transformation digitale...)"

"Est également docteur en histoire des sciences et technologies, PhD."

et ce n'est pas la première fois qu'il parle ainsi :

mercredi 6 août 2008

<http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/lignes-tht-science-risque-et-42978>

"Depuis quelques années maintenant, il est de bon ton d'utiliser le principe de précaution à tous propos et sans retenue. A la suite de cette tendance, de plus en plus d'enquêtes inachevées font irruption dans les médias, relayées par les associations ou les politiques, avec pour objectif de lancer des alertes, ce qui peut avoir pour conséquence malheureuse de propager des peurs dont l'opinion pourrait faire l'économie."

à fait une contribution ici en 2009 :

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1121>

lien direct :

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1168>

par Jean-Paul Oury - SPS n° 285, avril-juin 2009

"Comme on le constate, la justice, dans sa prise de décision, donne moins d'importance à la voix des experts qu'à celle des couples de plaignants et aux discours des comités d'experts qui se présentent comme étant « indépendants » (par exemple, le Criirem ou Priartem), alors mêmes qu'ils sont liés à des associations qui font un travail de lobbying pour persuader les instances publiques et la population de l'existence d'un danger."